

Emile Gros Raymond

NAKOMBO

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02

Le 24 mars 2013, la coalition SELEKA est entrée dans Bangui, terme de son expédition armée.

Depuis le début de celle-ci, de graves atteintes aux droits de l'homme ont été perpétrées. Les patrimoines publics et privés ont été détériorés ou détruits. Ces faits inadmissibles appellent une condamnation ferme.

Rien, en effet, ne saurait justifier ce déchaînement de violence qui renvoie aux pires périodes de l'histoire centrafricaine. Il est inconcevable que les voix autorisées de Séléka ne rappellent pas à l'ordre leurs hommes ni ne se démarquent de telles pratiques.

Il est inadmissible que le gouvernement ne prenne pas les dispositions nécessaires pour mettre un terme aux troubles et violences dans la ville de Bangui et sur l'ensemble du territoire national.

Devant ces insupportables crimes commis en Centrafrique, le silence des Partis politiques, des ONG, de la Société civile, de la CEEAC, du Binuca et de l'UA est incompréhensible.

Nous exigeons :

- la cessation immédiate des actes de brigandage et autres barbaries;
- la démilitarisation immédiate de tous les centres urbains de Centrafrique ;
- au cantonnement immédiat des forces de la Séléka ;
- au désarmement sans délai desdites forces;
- au rapatriement des composantes non-centrafricaines dans leurs pays d'origine ;

Afin de ramener une paix publique durable, nous souhaitons voir :

- augmenter le contingent de la FOMAC et de l'Opération BOALI de manière substantielle;
- mettre en place une **force de police** mixte FOMAC, armée Française, la Police et la Gendarmerie Centrafricaine.

Bangui, 16 avril 2013



Émile Gros Raymond NAKOMBO